



INFO-PARENT

Octobre 2026

École des Prairies

Dates à retenir



- 5 octobre Journée pédagogique – Congé pour les élèves - Le service de garde est ouvert.
- 6 octobre Conseil d'établissement
- 12 octobre Journée de congé - Action de grâce
- 15 octobre 1^{re} communication déposée aux parents via Clic-école/Mozaik
- 30 octobre Les élèves se déguisent pour cette journée festive !



Service de garde | Nomination temporaire

Nous vous informons d'un mouvement de personnel au sein de l'équipe du service de garde, et ce, pour une période indéterminée.

- > Mme **Genevieve Pelletier** prendra le relais à titre de technicienne en service de garde.
- > Mme **Véronique Chevalier** assumera le rôle de classe principale.

Vous pouvez rejoindre le service de garde via l'adresse suivante :
064.servicedegarde@csssamares.gouv.qc.ca

Code de vie

L'objectif de ce Code de vie est simple : offrir à nos élèves et à nos équipes-écoles un environnement sécuritaire et respectueux, dans lequel l'intimidation et la violence n'ont pas leur place. L'engagement de chacun est essentiel.

→ [Code de vie de l'École des Prairies](#)

Plan de lutte

Le plan de lutte de l'école des Prairies a été mis à jour et est maintenant disponible sur le site internet.

→ [Plan de lutte contre l'intimidation et la violence - École des Prairies](#)

Membres parents du Conseil d'établissement

Membres parents du conseil d'établissement

- > Monsieur Jonathan Masse
- > Madame Geneviève Babin
- > Madame Audrey Vézina
- > Monsieur Mathieu Lafrenière
- > Madame Émilie Bédard
- > Monsieur Vincent Motard-Côté
- > Madame Marie-Eve Tremblay
- > Madame Fanny Rivest-Légaré

**Merci de votre
implication !**



Circulation dans l'école

Circulation dans les établissements

Nous vous rappelons que l'accès et la circulation dans les établissements de l'école des Prairies sont strictement interdits sans autorisation.



Afin d'entrer dans l'école, vous devez sonner à la porte et vous identifier auprès du secrétariat.
Un membre du personnel vous autorisera à entrer dans l'établissement ou déverrouillera la porte.
Nous vous demandons de ne pas ouvrir la porte à une autre personne qui se présenterait au secrétariat. Chaque personne doit s'identifier auprès du secrétariat afin que l'accès à l'établissement lui soit autorisé par un membre du personnel.

Une fois à l'intérieur, vous devez demeurer dans l'entrée du secrétariat jusqu'à ce qu'un membre du personnel vienne vous accompagner. Toute circulation dans l'école doit se faire en présence d'un membre du personnel.

Nous vous remercions de votre collaboration afin de contribuer à assurer la sécurité de nos élèves et des membres du personnel.

Service de garde | Fin de journée



Les élèves inscrits au service de garde pourront quitter uniquement après le départ des autobus. Aucun départ avant ce moment ne sera possible.

Si vous avez oublié d'aviser de l'absence de votre enfant au service de garde, vous devrez attendre que le groupe ait rejoint son éducatrice avant de pouvoir le récupérer.

Pour des raisons de sécurité, **les parents ne doivent pas entrer sur la cour d'école.**

À votre arrivée, veuillez donner le nom de votre enfant à l'éducatrice près de la porte du débarcadère. Elle communiquera avec l'équipe afin que votre enfant puisse vous rejoindre.

Absences ou retards



Absences ou retards

Il est essentiel de motiver l'absence ou le retard de votre enfant chaque jour, dès que celui-ci est absent ou en retard.

Cette information doit être transmise à l'école avant le début des classes. Cette démarche est obligatoire pour des raisons de sécurité, afin de s'assurer que tous les élèves sont pris en charge ou localisés dès le début de la journée.

Vous pouvez motiver une absence ou un retard à tout moment :

Clic-École

Sur l'application



Téléphone

450 758-3566
Option 1



Informations

1. Nom complet
2. Groupe
3. Raison
4. Durée



Maladies infectieuses

Maladie infectieuse

- Si votre enfant présente des symptômes tels que **fièvre, vomissements, diarrhée ou fatigue importante**, il devrait rester à la maison.
- Si votre enfant a obtenu un test positif à une maladie à **streptocoque** (pharyngite, impétigo et scarlatine), il doit rester à la maison pour le premier 24 heures suivant le début de la prise d'antibiotique.
- Si une maladie infectieuse est identifiée, veuillez en aviser l'école. L'infirmière assure un suivi afin de prévenir les éclosions.
- Si votre enfant a des **poux**, veuillez en informer l'école. Un bref examen de la tête est prévu par un membre du personnel formé par l'infirmière scolaire, afin d'éviter les éclosions. **Si vous ne souhaitez pas que la tête de votre enfant soit examinée, informez-en la direction par écrit.**
- La **vaccination** constitue un moyen efficace de prévenir plusieurs maladies et de diminuer leur transmission dans la communauté.
- Selon le calendrier vaccinal québécois, un vaccin est prévue dès l'âge de 4 ans. Pour prendre rendez-vous ou mettre les vaccins de votre enfant à jour, vous pouvez prendre rendez-vous à l'adresse suivante : <https://portal3.clicsante.ca/>.

Médication

Autant que possible, la médication doit être prise à la maison. Si elle doit l'être à l'école, elle doit être prescrite par un médecin et administrée par un membre du personnel.

L'étiquette de la pharmacie doit indiquer clairement le nom de l'enfant et la posologie. Une nouvelle étiquette peut être fournie par votre pharmacien au besoin.

Le formulaire *Autorisation pour la distribution ou l'administration de médicaments* doit être rempli et signé. Il est disponible au secrétariat ou dans le *Guide santé à l'intention de l'équipe-école* disponible sur le site Web du CISSS.

Par mesure de sécurité, la médication est gardée dans un lieu sécurisé et non par l'élève.

Références utiles

Guide santé à l'intention de l'équipe-école
<https://www.ciasss-lanaudiere.qouv.qc.ca/liste-de-soins-et-services/liste-par-clientele/partenaires/centres-de-services-scolaires/>.

Répertoire des organismes sociocommunautaires de Lanaudière
<https://www.211qc.ca/repertoire/lanaudiere>.

Prévention et contrôle des infections dans les services de gardes et écoles du Québec
<https://publications.msss.qouv.qc.ca/msss/document-000374>.

Centre intégré de santé et
de services sociaux de Lanaudière

Pour une rentrée scolaire en santé

Informations aux parents concernant
la santé des élèves du primaire.



Halloween



Ville de Notre-Dame-des-Prairies

La Grande marche du Grand Défi Pierre-Lavoie

Le dimanche 18 octobre, venez marcher 5 km en famille dans notre superbe Sentier champêtre. Départ à 10h au parc Nicole-Mainville, animation dès 9h. Après la course, on vous offre café, collation et chocolat chaud. Maquillage sur place! Gratuit, inscrivez-vous dès maintenant! onmarche.com/evenement/668

Halloween

L'Halloween a lieu un samedi cette année! Venez fêter en grand dès 15h au Carrefour culturel avec Madame Citrouille et la sorcière pour les plus petits et dès 17h dans la maison hantée qui prendra place dans le presbytère pour les plus grands. De nouveaux personnages animeront la fête et évidemment, chaque enfant recevra sa part de bonbons!

Travaux sur la rue Gauthier Nord

La première phase des travaux de réfection de la rue Gauthier Nord débutera le 13 octobre. Réalisés en trois étapes, les travaux toucheront successivement le secteur de l'intersection avec la rue Chalut, l'intersection Gauthier Nord/Gauthier Sud/Firestone/Baby, puis le passage à niveau du CN, entraînant des fermetures temporaires selon les secteurs. Des chemins de détour seront identifiés. Prévoyez un peu de temps supplémentaire pour vos déplacements vers l'école, selon votre trajet habituel.

Pour rester informés des travaux et des entraves à la circulation, inscrivez-vous au Portail citoyen (portailndp.com) et sélectionnez les avis par courriel et SMS dans la catégorie « Réseau routier ».

Besoin d'aide pour trouver la bonne ressource? Astrolab est là pour vous!

Astrolab est un service de référencement téléphonique destiné à la population de la MRC de Joliette. Que ce soit pour vous, votre enfant ou une personne de votre entourage, un simple appel permet d'être dirigé vers les ressources et organismes appropriés de la région. Le service est gratuit, confidentiel et personnalisé selon vos besoins. Un seul point de contact pour mieux vous orienter dans les services offerts sur le territoire.

 1-866-755-0145



Marie-Christine Hivon



Mélanie Lapierre



Ariane Desroches